

INTEROJA.COM



CONVERjANCE
MANICOUAGAN

*Communication de l'OJA
vers les intervenants socio-judiciaires....*

... concernés par notre organisme

Édition janvier 2011

INTEROJA.COM

Baisse de clientèle programme sans précédent...les années se suivent, mais ne se ressemblent pas

Depuis 1985, CoNVERjaNCE Manicouagan s'est habitué à une certaine fluctuation de clientèle référée par les partenaires sociojudiciaires. On parle ici des mesures extrajudiciaires (renvoi) et des sanctions extrajudiciaires et judiciaires (médiation, travaux bénévoles, versement, développement des habiletés sociales).

Partie de 80 dossiers annuellement au départ alors que les organismes de justice alternative étaient peu connus et surtout utilisés dans un contexte de non judiciarisation, la clientèle programme a traversé une période fulgurante dans les années 1995 à 1998. Notre organisme a déjà reçu pour une seule année, 219 dossiers de jeunes ayant à effectuer 321 mesures qu'on appelle aujourd'hui sanctions.

Au tournant des années 2000, la courbe de clientèle a fléchi et l'implantation de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents n'a pas renversé la tendance bien au contraire.

De 2001-2002 à 2009-2010 (l'an dernier), la clientèle oscillait entre 104 et 149 dossiers. Dans les trois dernières années, le nombre de jeunes est passé de 141 à 132 à 120.

L'année 2010-2011 semble maintenant marquer un nouveau tournant. Avec deux mois à faire dans l'exercice financier, l'organisme affiche 76 références seulement toujours pour ce qui concerne la clientèle référée par instances sociojudiciaires. Le seul constat que l'on puisse faire présentement se résume à une baisse marquée de la clientèle du tribunal.

Évidemment, personne n'est déçu que la baisse de clientèle soit aussi marquée. S'il n'y a plus de criminalité, tous s'en réjouissent. Notre organisme pourrait être démagogue et prétendre qu'il a tellement fait de sensibilisation dans les écoles que la baisse était prévisible. Il est possible que les efforts des intervenants en milieu scolaire portent fruit (policiers, éducateurs, professeurs, organismes communautaires, etc.). Comment en être certain. Il arrive aussi que des changements soudains dans la clientèle proviennent de pratiques qui se sont transformées.

On pourrait présenter une foule d'hypothèses, mais sans analyses globales réelles, elles se valent toutes. Bref, si la criminalité a chuté parce qu'il n'y a moins d'actes criminels et qu'elle poursuit sa courbe...bravo! Si elle provient de facteurs autres que la baisse réelle et brute, il n'y a pas de quoi pavoiser. Il y a cependant matière à réflexion.

Données statistiques depuis 2001-2002i8

Année	Centre jeunesse	Chambre de la jeunesse	Sureté du Québec	Percepteur	Total
2001-2002	92	56	-----	1	149
2002-2003	56	55	-----	3	114
2003-2004	56	56	15	4	131
2004-2005	30	48	25	1	104
2005-2006	43	38	23	7	111
2006-2007	48	43	33	1	125
2007-2008	45	60	25	1	141
2008-2009	45	65	17	5	132
2009-2010	39	61	19	1	120
2010-2011 (Après 10 mois)	32	28	16	0	76

Pour ceux qui s'inquiètent du sort des organismes de justice alternative, dites-vous que ces ressources qui ont commencé il y a quelques années à travailler en amont de la plainte (en médiation) auront plus de temps à consacrer à leurs activités hors programme (médiation et résolution de conflit, formation, etc.) dans la communauté et pourront investir des énergies moins retenues que lorsque la clientèle programme prenait plus de place dans leur mission.